

7 PRIORITÉS AUTOCHTONES POUR LES 100 PREMIERS JOURS DU PARLEMENT

ET COMMENT ILS S'ALIGNENT SUR LES
PRIORITÉS ENONCÉES DANS LE DISCOURS DU
TRÔNE

PRIORITÉ 1

INVESTISSEZ DANS L'ÉCONOMIE AUTOCHTONE

«Au cœur de cet engagement se trouve la création de richesse et de prospérité à long terme avec les peuples autochtones.»

Cela peut être accompli par:

- L'adoption d'un amendement à la Loi sur la gestion financière des premières nations (LGFPN) pour permettre à la Facilité de financement des premières nations (FFPN) de prêter à des véhicules à usage spécial.
- Régler les revendications territoriales et accélérer les Ajouts aux réserves afin d'ouvrir la voie à des « projets d'importance nationale ».
- Le soutien aux entreprises autochtones pour libérer un potentiel de 65 milliards de dollars en contributions au PIB grâce à une augmentation du commerce domestique et international.

PRIORITÉ 3

RÉINTRODUIRE L'ÉQUIVALENT DU C-61

«...Se fera conformément aux normes environnementales du Canada, qui sont de calibre mondial, et de ses obligations constitutionnelles envers les peuples autochtones.»

Cela peut être accompli par:

- Respecter les termes de l'Entente de 2021 sur l'eau portable des Premières Nations et réintroduire immédiatement la version du projet de loi C-61 qui a été adoptée en comité lors du dernier Parlement.

PRIORITÉ 5

TA'N ETLI-TPI'TMK (TEA) - ACCORD SUR LES RELATIONS FINANCIÈRES

«Le gouvernement équilibrera son budget de fonctionnement au cours des trois prochaines années en éliminant le gaspillage, en plafonnant la fonction publique, en mettant fin aux dédoublements et en utilisant la technologie pour améliorer la productivité du secteur public.»

Cela peut être accompli par:

- Retirer les fonctionnaires d'ISC et le personnel ministériel de l'équation, et permettre au personnel de TEA d'ajouter à ses responsabilités actuelles la distribution des paiements d'aide sociale.

La réalisation de cette priorité ne nécessite que l'envoi à TEA des renseignements demandés et déjà compilés, après plus d'un an d'attente, afin que les négociations puissent continuer à progresser.

PRIORITÉ 7

ACTIVER LES MESURES PRÉVUES DANS LA STRATÉGIE DE RÉCONCILIATION 2019 DU MPO

«Le gouvernement sera un partenaire fiable des peuples autochtones, respectant son engagement fondamental à faire progresser la réconciliation»

Cela peut être accompli par:

- Fournir à Pêches et Océans Canada (MPO) un mandat flexible et facilitateur pour promouvoir et reconnaître l'application simultanée des lois et structures de gestion des pêches autochtones dans la mise en œuvre des pêches fondées sur les droits, et élaborer des plans pour un accès accru aux pêches, y compris une augmentation des quotas de certaines espèces ainsi qu'un investissement dans les infrastructures et les capacités des installations.

PRIORITÉ 2

SOUTENIR LES INITIATIVES DE LOGEMENT MENÉES PAR LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

«...Le gouvernement prendra une série de mesures pour... [créer] une industrie du logement entièrement nouvelle - utilisant la technologie canadienne, les travailleurs qualifiés canadiens et le bois canadien... agira pour accélérer le développement de nouveaux logements abordables.»

Cela peut être accompli par:

- Soutenir les initiatives dirigées par des Autochtones, telles que One Bowl.

PRIORITÉ 4

TA'N ETLI-TPI'TMK (TEA) - PRESTATIONS D'INVALIDITÉ

«Les transferts aux provinces, aux territoires ou aux particuliers seront maintenus»

Cela peut être accompli par:

- Transférer le financement de l'aide au revenu pour les personnes en situation de handicap, actuellement détenu par ISC à TEA pour qu'il soit distribué aux 13 communautés mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse.

PRIORITÉ 6

POURSUIVRE L'EXAMEN EXTERNE DU MPO

«... it is my great hope that in each of your communities, and collectively as a country, a path is found toward truth and reconciliation, in both word and deed.»

Cela peut être accompli par:

- Lancer l'appel d'offres et mettre en place le comité de révision externe promis aux Mi'kmaq le 8 juillet 2024.

